



RAPPORT FINANCIER

ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE ALBERT CAMUS

Exercice 2023

Préambule

Le rapport financier présente une synthèse des documents comptables. Il s'agit d'un outil destiné à expliquer à nos adhérents l'état de la situation financière à travers l'analyse des chiffres les plus significatifs du Bilan et du Compte de Résultat de l'année 2023. Ces documents sont certifiés par le cabinet comptable DEPAULE LAUTIER ASSOCIES, en charge de la mission de commissaire aux comptes.

Le rapport financier 2023 va se présenter selon un format spécifique à l'organisation de notre association qui gère deux structures sociales bénéficiant chacune d'un agrément et de financements propres et dédiés : L'Espace de Vie Sociale de Corsy et le Centre Social Jas de Bouffan Nord sur le Jas de Bouffan. Les deux établissements sont donc bien autonomes mais liés par une gestion budgétaire commune.

Ainsi, en 2023, l'Association de Gestion du Centre Albert Camus a de nouveau connu un développement de son activité globale avec la gestion d'un nouvel équipement sur un exercice complet, ce qui a nécessité le recrutement d'une nouvelle équipe complète de salariés et en parallèle générer des nouvelles subventions.

Les comptes 2023 seront donc présentés selon deux formats :

- Des comptes dits « consolidés » avec une production de documents comptables (Bilan et compte de résultat) représentant l'activité globale de l'association (incluant l'activité des deux établissements : L'EVS Centre Albert Camus de Corsy et le Centre Social et Culturel Jas de Bouffan Nord).
- Des comptes analytiques avec une production de documents comptables (Compte de résultat uniquement) spécifiques pour chacun des deux établissements.

Le présent rapport financier se présentera donc en 3 parties.

PARTIE 1 : ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE ALBERT CAMUS

Synthèse du Compte de Résultat consolidé 2023 :

- Total des produits : 969 668 €

- Total des charges : 910 824 €

Le résultat de l'exercice 2023 est donc de + 58 844 €

1 - Analyse du Compte de Résultat consolidé :

1 - 1 - Le Résultat Net :

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	57 676	102 526	15 597	93 317	58 844
Produits d'exploitation	499 820	518 300	548 283	727 244	958 046
Ratio (Résultat net/produits d'exploitation)	11,54%	19,78%	2,92%	12,83%	6,14%
Qualification	Très Fort	Très fort	Moyen	Très Fort	Fort

Commentaires :

L'exercice 2023 est de nouveau en situation d'excédent, à hauteur de + 58 844 €, ce qui représente 6,14 % des produits d'exploitation. Il s'inscrit dans la continuité des résultats nets excédentaires des années précédentes mais nous constatons qu'il diminue fortement par rapport à 2022 en retrouvant un niveau plus raisonnable. Les produits d'exploitation continuent d'augmenter (+ 31,70 %) comptes-tenus du développement de l'association avec l'exploitation de plus en plus forte du centre social. Cette hausse des produits d'exploitation est très forte (+ 230 802 € sur un exercice), soit 4 fois plus importante que celle observée de 2017 à 2021, mais les produits d'exploitation devraient se stabiliser à l'avenir car le centre social est désormais proche d'un niveau de financement classique.

1 - 2 - L'analyse de l'évolution des comptes :

1 - 2 - 1 - Les produits d'exploitation :

	2019	2020	2021	2022	2023
Produits d'exploitation	499 820	518 299	548 283	727 244	958 046
Evolution des produits d'exploitation par rapport à l'année précédente	15,03%	3,70%	5,78%	32,64%	31,73%

Commentaires :

Nous constatons que les produits d'exploitation augmentent de nouveau de plus de 30 % pour la 2^e année consécutive. Cette hausse s'inscrit dans la dynamique de croissance observée sur les 5 dernières années avec une accélération depuis 2 ans en lien avec le développement du centre social. Celui-ci génère d'une part l'obtention de nouvelles subventions pour l'association [Le poste subventions d'exploitation augmente de + 29 % passant de 577 774 € à 744 393 €], et d'autre part des nouvelles recettes [Le poste prestations de services augmente de + 41 % passant de 91 848 € à 129 923 €, de même que le poste cotisations qui a presque doublé par rapport à 2022, passant de 5 355 € à 9 112 €].

L'Association de Gestion du Centre Albert Camus était dans une tendance au développement sur les dernières années et celle-ci s'est fortement accentuée depuis 2022 avec la gestion d'un deuxième établissement.

1 - 2 - 2 - Les charges d'exploitation :

	2019	2020	2021	2022	2023
Charges d'exploitation	442 717	416 175	533 074	635 168	909 306
Evolution des charges d'exploitation par rapport à l'année précédente	11,03%	-6,00%	28,09%	19,15%	43,15%

Commentaires :

A l'instar des produits, les charges d'exploitation connaissent également et logiquement une augmentation continue sur les dernières années. Elles grandissent encore de 43,15% en 2023, ce qui représente une croissance de + 274 138 € en un exercice, soit plus que sur l'ensemble de la période observée. Cette croissance des charges est directement liée à l'activité du centre social sur une année pleine (contrairement à 2022). Elle reste globalement bien maîtrisée et correspond au développement des activités de l'association sans prise de risque.

1 - 3 - Le ratio de masse salariale :

	2019	2020	2021	2022	2023
Masse salariale	284 948	261 491	350 072	417 215	630 716
Evolution de la masse salariale par rapport à l'année précédente	10,27%	-8,23%	33,88%	19,18%	51,17%
Charges d'exploitation	442 714	416 175	533 074	635 168	909 306
Ratio de masse salariale	64,36%	62,83%	65,67%	65,69%	69,36%

Commentaires :

Nous pouvons observer que la masse salariale augmente très fortement par rapport à 2022, + 51,17%, ce qui représente une hausse de 213 501 €. Celle-ci s'explique principalement par la constitution d'une nouvelle équipe de salariés pour le centre social (8 nouveaux salariés permanents recrutés en 2023). Cette forte augmentation, même si elle s'avère normale et liée au développement de l'activité de l'association, impacte le ratio de masse salariale qui progresse de nouveau pour atteindre le taux le plus élevé observé sur ces dernières années, soit 69,36%. Cependant, nous restons vigilants sur l'évolution de ce ratio car si ce dernier reste cette année à un niveau acceptable pour une association œuvrant dans le champ de l'animation sociale, cela va certainement changer en 2024. Nous savons que nous devons encore réaliser des recrutements au cours du prochain exercice pour compléter les équipes de chacune des deux structures sociales (Directeur ACM sur Corsy et Adulte-Relais sur le Jas de Bouffan à ce jour), ce qui viendra de fait grossir notre masse salariale en 2024. A cela s'ajoute la mise en œuvre de la nouvelle classification instaurée au sein de notre branche professionnelle au 1^{er} janvier 2024. Celle-ci devrait selon nos prévisions provoquer une nouvelle hausse de l'ordre de 8 % supplémentaires.

Un point positif observé cette année, la diminution du recours à l'embauche d'animateurs vacataires (- 41 675 € par rapport à 2022) qui s'explique d'une part, par la pénurie de candidats observée depuis la crise COVID, et d'autre part par l'embauche de 4 animateurs BP JEPS en contrat d'apprentissage au cours du mois de septembre pour compenser le nombre moins important d'animateurs vacataires. Ce choix s'inscrit dans une stratégie nouvelle pour l'association qui pourra être renouvelée à la fin de leur période d'apprentissage.

L'association va donc poursuivre le renforcement des moyens humains sur les années à venir afin d'assurer la mise en œuvre et la pérennité de l'ensemble des activités de l'association avec une vigilance particulière à obtenir les financements structurels des postes essentiels sur chacune des deux structures. Pour cela, le ratio de masse salariale reste une référence pour organiser la construction des futurs budgets prévisionnels de l'association et d'en consolider un montant de produits capables de les couvrir.

1 - 4 - Le taux de subventionnement :

	2019	2020	2021	2022	2023
Subventions	388 296	396 142	389 972	577 774	744 393
Produits d'exploitation	499 820	518 300	548 283	727 244	958 046
Ratio du taux de subventionnement	77,69%	76,43%	71,13%	79,45%	77,69%

Commentaires :

Le taux de subventionnement de l'association reste cette année encore relativement élevé, au-delà des 70 % depuis 5 ans. Il diminue légèrement par rapport à 2022 mais reste à un niveau conséquent compte-tenu du contexte et le fort soutien des partenaires pour démarrer l'activité du centre social. Cette année encore, Il est partiellement compensé par l'augmentation des produits hors subventions d'exploitation : la part des prestations de services (participation des usagers + produits divers) est passée de 91 848 € à 129 923 € soit une hausse de 41 %. La croissance des participations et des produits divers nous permet de conserver une diversification intéressante des produits d'exploitation qui ne nous dédouane pas de notre forte dépendance envers les subventions d'exploitation.

Cette dépendance s'avère moins inquiétante si les subventions perçues sont majoritairement sécurisées (conventions pluri annuelles et/ou inscription dans la convention cadre des centres sociaux)

Enfin, il est important de préciser que le calcul du ratio de taux de subventionnement ne prend pas en compte les contributions volontaires en nature.

1 - 5 - L'analyse des Contributions volontaires en nature :

La ville d'Aix-en-Provence nous met à disposition gratuitement les locaux de l'association. Elle prend aussi en charge les fluides et l'entretien des bâtiments.

Avec la crise de l'énergie cumulée à la revalorisation de la valeur locative des bâtiments publics votée en conseil municipal pour 2023, les contributions volontaires en nature augmentent de façon exponentielle cette année passant de 90 657 € en 2022 pour un bâtiment à 293 358 € cette année pour deux bâtiments.

Synthèse de l'analyse du compte de résultat consolidé 2023 :

L'exercice 2023 se conclut avec un résultat positif qui s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Ces résultats excédentaires successifs nous ont permis de cumuler des réserves, signes d'une bonne santé financière.

L'association de Gestion du Centre Albert Camus s'est d'ailleurs appuyée sur celle-ci pour lancer l'activité du centre social sans craindre sa mise en danger au niveau budgétaire.

Notre gestion prudente de ces dernières années s'est toujours expliquée par une crainte de l'avenir en lien avec notre modèle économique à l'équilibre budgétaire structurel incertain. En effet, la faiblesse des financements structurels génère un risque à court terme de précarisation des salariés que nous avons toujours géré à travers une gestion plutôt rigoureuse.

L'obtention de la gestion d'un deuxième établissement, le centre social Jas de Bouffan Nord, en plus de l'Espace de Vie Sociale de Corsy, nous a permis d'éprouver sur une première année un nouveau modèle économique qui nous a apporté dès 2023 des financements structurels sécurisés par l'agrément centre social (la convention cadre des centres sociaux protège et sécurise un montant garanti de financements structurels pour la durée d'obtention de l'agrément), et aussi des possibilités nouvelles en terme de synergies et de mutualisation des moyens au niveau de la gestion globale de l'association.

En 2023, le centre social s'est bien développé et l'espace de vie sociale a maintenu un bon niveau d'activité. Les deux structures, autonomes en termes de financements, poursuivent chacune une trajectoire ascendante qui justifie du bon résultat global de l'association. Rassurés par cette première année de gestion à deux équipements, nous envisageons l'année 2024 avec plus de certitudes, tout en restant vigilants sur les évolutions sociétales afin d'anticiper d'éventuels risques à venir et développer des nouvelles stratégies au service de notre nouveau modèle économique atypique.

2 - Analyse du Bilan :

2 - 1 - L'évolution de la situation globale de l'Association de Gestion du Centre Albert Camus :

	2019	2020	2021	2022	2023
Total bilan	331 810	457 688	442 326	585 132	657 112
Evolution du bilan par rapport à l'année précédente	27,06%	37,94%	-3,36%	32,28%	12,30%

Commentaires :

Le total du bilan augmente de 12,30% par rapport à 2022. Cela s'inscrit dans la tendance globale à la hausse observée sur les dernières années. Le total du bilan a quasiment doublé en 5 ans passant de 331 810 € à 657 112 €. En effet, l'Association de Gestion du Centre Albert Camus s'est ostensiblement développée au cours de la période avec une croissance que l'on peut qualifier de réelle et constante car elle est liée à l'augmentation des fonds propres. Ces derniers sont passés de 274 310 € en 2019 à 577 062 € en 2023 soit hausse de 210 % sur la période car, pour chaque exercice excédentaire, l'association a fait le choix d'une affectation en report à nouveau.

Le report à nouveau est créditeur et de nouveau en hausse en 2023 (+23,78%). Il témoigne de la bonne santé financière de l'association qui a permis le bon démarrage opérationnel du centre social cette année et devrait nous permettre d'absorber les futures dépenses liées notamment à la hausse de la masse salariale prévue pour 2023 avec des nouvelles embauches et l'application de la nouvelle classification des emplois.

2 - 2 - Le Fonds de Roulement :

Le calcul du fonds de roulement permet de mesurer l'équilibre du bilan.

	2019	2020	2021	2022	2023
Actif circulant	329 613	455 832	441 344	580 881	613 730
Dettes < 1 an	51 400	49 792	49 893	74 229	80 050
Fonds de Roulement (FDR)	278 214	406 041	391 444	506 652	533 680
Valorisation du FDR en jours de charges d'exploitation	229 j	356 j	268 j	291 j	214 j

Commentaires :

Le fonds de roulement continue de progresser en 2023, mais cette hausse est moins forte que les années précédentes, + 5,33 % contre + 29, 24 % en 2022. Il permet désormais de couvrir 214 jours de charges d'exploitation soit une baisse de près de 30% par rapport à l'année dernière. Cela s'inscrit dans notre volonté de réduire le fonds de roulement que nous avons engagée en 2020 afin de répondre aux standards recommandés par nos partenaires financeurs. Cependant, Il constitue aussi un marqueur positif, signe de vitalité pour une association sur lequel nous pouvons nous appuyer pour dynamiser le développement du centre social.

Ainsi, nous restons attentifs sur le suivi et à la régulation de cet indicateur avec une stratégie d'investissement qui se poursuit soit pour équiper le nouveau centre social soit pour renouveler les équipements de l'espace de vie sociale.

Enfin, sur les dernières années, nous avons observé une hausse successive du montant des créances (subventions à percevoir), celles-ci progressent cette année encore de + 22,16 %, soit + 23 708 € alors qu'elles avaient doublé en 2021 et en 2022. Cette tendance s'explique par les modalités de versements des subventions qui sont de plus en plus importants, bien souvent en N+1 et qui peuvent, à long terme, avoir un impact sur la trésorerie de l'association.

2 - 3 - La Trésorerie nette :

	2019	2020	2021	2022	2023
Disponibilités	279 110	421 263	374 383	473 666	483 051
Dettes < 1 an	51 400	49 792	49 893	74 229	80 050
Trésorerie nette	227 711	371 471	324 490	399 437	403 001

Commentaires :

Contrairement aux années précédentes, la trésorerie nette se stabilise cette année (+ 0,9 %). Néanmoins, il n'en demeure une trésorerie relativement confortable, fruit du cumul des excédents successifs réalisés depuis 5 ans. Celle-ci est le signe d'une gestion rigoureuse et prudente qui permet aujourd'hui à l'association de disposer d'une réelle marge de manœuvre pour optimiser le fonctionnement de l'association et poursuivre la dynamique de développement de ses équipements.

2 - 4 - L'analyse du Passif et son évolution :

2 - 4 - 1 - Les Fonds dédiés :

Les fonds dédiés 2022 ont été entièrement consommés au cours de l'exercice 2023. En effet, pour un montant total de 10 363 €, il s'agissait des deux projets suivants :

- 2 363 € correspondant à une quote-part de la subvention exceptionnelle de 4 000 € perçue des services de l'Etat destinée à financer les formations d'approfondissement BAFA. Les fonds ont été consommés intégralement sur les formations BAFA 2023.
- 8 000 € correspondant à une quote-part d'un financement Contrat de Ville de 10 000 €, attribué en fin d'année 2022, par la ville d'Aix-en-Provence dont la destination était l'organisation d'animations en direction des familles du Jas de Bouffan dans le cadre de la mission de pré animation. Nous n'avons pas pu mener ces actions en intégralité en 2022 ; nous l'avons fait au cours de l'année 2023 avec la reprise de l'intégralité des fonds dédiés au cours du 1^{er} semestre.

Il n'y a pas de fonds dédiés au titre de l'exercice 2023.

2 - 4 - 2 - Les dettes fournisseurs et les dettes sociales et fiscales :

	2019	2020	2021	2022	2023
Dettes fournisseurs	8 174	8 543	14 322	26 640	5 370
Ratio par jour de charges	21	26	30	49	8

Commentaires :

Le nombre de jours de charges fournisseurs a augmenté régulièrement sur les dernières années. En 2023, il apparaît en forte baisse, passant de 49 jours à seulement 8 jours. Il est important de signaler que cette année plusieurs factures concernant 2023 mais seulement payées en 2024 (charges à payer) n'ont pas été comptabilisées. Il s'agit d'un montant d'un peu moins de 10 000 € qui aurait permis d'élever le ratio au même niveau qu'en 2021.

	2019	2020	2021	2022	2023
Dettes sociales	38 503	36 975	31 253	39 041	66 137
Ratio par jour	95	100	60	66	77

Commentaires :

Nous avons observé une évolution fluctuante au cours des 5 dernières années avec une tendance à la baisse depuis 2020. Sur 2023, les dettes sociales repartent à la hausse de + 70%, en lien avec l'embauche de nombreux salariés au cours de l'année, ces derniers générant une provision pour congés payés conséquentes (31 394 € représentant 47 % des dettes sociales)..

2 - 5 - L'analyse de l'Actif et son évolution :

2 - 5 - 1 - Les immobilisations :

	2019	2020	2021	2022	2023
Amortissements cumulés	21 768	22 730	23 603	24 575	25 939
Valeur brute des immobilisations	23 965	24 585	24 585	28 827	69 322
Coefficient de vétusté	0,91	0,92	0,96	0,85	0,37

Commentaires :

Le coefficient de vétusté était plutôt élevé depuis plusieurs années. Depuis 2022, Il a amorcé une tendance à la baisse qui se confirme en 2023 car il diminue de 43 % par rapport à 2022. Ce ratio, qui illustre l'état du matériel de l'association, connaît une nette amélioration car nous avons réalisé de nombreux investissements en matériel au cours de l'année 2023 pour équiper le nouveau centre social et renouveler en partie le matériel de l'espace de vie sociale. Le plan d'investissement devra se poursuivre sur 2024.

2 - 5 - 2 - Les créances :

	2019	2020	2021	2022	2023
Créances	50 503	34 570	66 961	106 970	130 678
Produits d'activité (Produits d'exploitation - reprise sur fonds dédiés)	499 820	512 200	517 223	727 244	947 683
Ratio des créances	10,10%	6,75%	12,95%	14,70%	13,78%

Commentaires :

Le ratio des créances reste relativement stable sur la période, il oscille entre 10 et 15% avec une légère baisse sur l'exercice 2023. La nature des créances est principalement les montants de subvention à percevoir, payés en N+1 sur présentation des bilans des projets.

2 - 5 - 3 - Les disponibilités :

	2019	2020	2021	2022	2023
Disponibilités	279 111	421 263	374 383	473 666	483 051
Evolution par rapport à l'année précédente	31,18%	50,93%	-11,13%	26,52%	1,98%

Commentaires :

Les disponibilités de l'Association de Gestion du Centre Albert Camus restent relativement confortables et se stabilisent alors qu'elles ont connu une tendance à croître sur les dernières années, alimentées par les résultats positifs successifs enregistrés. Cette trésorerie constitue un point fort pour la poursuite de la stratégie de développement en offrant à l'association des marges de manœuvres nécessaires au lancement et à la consolidation des activités du centre social sur le Jas de Bouffan tout en permettant l'initiative de nouvelles activités au sein de l'espace de vie sociale de Corsy.

2 - 5 - 4 - La Capacité d'Autofinancement (CAF) :

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	57 676	102 526	15 597	93 317	58 844
Dotations aux amortissements	3 347	961	873	973	7 664
Fonds dédiés	6 100	31 060		10 363	
Reprise sur fonds dédiés (utilisation)		- 6 100	- 31 060		- 10 363
Reprise quote-part subvention résultat				- 209	- 7 322
Capacité d'Autofinancement (CAF)	67 124	128 448	- 14 590	104 444	48 823

Commentaires :

La Capacité d'autofinancement baisse de - 46,75% par rapport à 2022 tout en gardant un niveau convenable car l'exercice 2023 a néanmoins généré des ressources pour l'association. Les fortes variations de la CAF d'un exercice sur l'autre sont liées à des résultats exceptionnellement élevés sur certains des derniers exercices (2020 et 2022) que nous devons nous efforcer de maîtriser à terme. Cependant, la Capacité d'autofinancement constitue une ressource supplémentaire disponible pour poursuivre la stratégie de développement de l'association.

Synthèse de l'analyse du bilan consolidé 2023 :

L'analyse du bilan vient confirmer pour cette année encore la bonne santé financière de l'Association de Gestion du Centre Albert Camus. La majorité des ratios sont favorables ou connaissent une évolution positive qui témoignent aussi d'une amélioration de la maîtrise de notre gestion. Le développement de l'association se poursuit mais de façon contrôlée qui se traduit par une relative stabilité des indicateurs de suivi du bilan : Le fonds de roulement progresse encore mais sa valorisation en nombre de jours dd charges reste correct, la trésorerie se stabilise à l'instar des dettes et la Capacité d'autofinancement est de nouveau positive en 2023.

Les choix stratégiques de l'association s'avèrent donc payants avec un nouvel exercice qui se clôture de façon rassurante. Ces choix s'inscrivent d'une part dans la poursuite de notre volonté de développement tout en restant vigilant sur le suivi de l'évolution de notre nouveau modèle économique afin de ne pas en perdre la maîtrise.

Le respect des engagements et le suivi rigoureux de la croissance de notre activité ne sont pas terminés, nous devons nous appuyer sur les bons résultats engrangés pour maintenir un cap ambitieux mais réaliste pour l'association, ceci en tenant compte de l'évolution des enjeux internes, mais également en restant vigilants vis-à-vis du contexte économique global actuel.

2024 : Maintenir le cap d'un développement maîtrisé

Le contexte économique global reste toujours défavorable et incertain et des évolutions internes viennent s'ajouter au défi de ce nouvel exercice. Cependant, les résultats positifs, la bonne santé financière et notre gestion qui s'améliore semblent être des facteurs rassurants et encourageants pour poursuivre les orientations stratégiques définies depuis la décision de gérer un nouvel établissement. Le nouveau modèle économique sur lequel nous avons parié doit désormais démontrer sa capacité à fonctionner de façon sereine et pérenne pour atteindre les objectifs fixés : Maintenir le développement de nos deux équipements sociaux de façon autonome mais complémentaire.

Conclusion :

Le résultat 2023 de l'Association de Gestion du Centre Albert Camus est positif, pour un montant de 58 844 €.

L'intégralité du résultat sera affectée au poste « report à nouveau ».

PARTIE 2 : L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE CORSY - CENTRE ALBERT CAMUS

Le compte de résultat 2023 de l'EVS de Corsy dénommé « Centre Albert Camus » présente les éléments financiers suivants :

- Total des produits : 583 996 €

- Total des charges : 540 697 €

Le résultat de l'exercice 2023 est donc de + 43 298 €

Evolution du résultat :

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat	57 676 €	102 526	15 597 €	57 221 €	43 298

Evolution des produits de fonctionnement :

Les produits diminuent de – 30 303 € passant de 614 299 € en 2022 à 583 996 € en 2023.

Soit une diminution de – 4,93 %.

Evolution des postes de produits :

Postes	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023	
				En %	En €
Participation des usagers	61 889 €	82 714 €	89 170 €	+ 7,80 %	+ 6 456 €
Produits divers	9 777 €	3 208 €	879 €	- 72,59 %	- 2 329 €
Adhésions	3 685 €	4 785 €	6 607 €	+ 38,07 %	+ 1 822 €
Subventions d'exploitation	389 972 €	470 046 €	442 852 €	- 5,78 %	- 27 194 €
Transferts de charges	50 742 €	51 982 €	35 894 €	- 30,94 %	- 16 087 €
Produits financiers		1 071 €	1 380 €	+ 28,79 %	+ 309 €
Produits exceptionnels		209 €	993 €	x 4	+ 784 €

Commentaires :

Les produits diminuent globalement en 2023 avec certains postes qui augmentent néanmoins, notamment ceux liés au développement de l'activité :

- Les participations des usagers : Elles continuent de progresser (+ 7,80 %) en lien avec le développement des activités de l'EVS (activités sportives, actions jeunesse et familles) et le déploiement de nouvelles activités comme les formations BAFA.

- Les adhésions : L'EVS continue de fédérer les habitants de sa zone de vie sociale ce qui se traduit par une nouvelle hausse de plus de 30 % pour la deuxième année consécutive.

- Les produits financiers et les produits exceptionnels : Également liés à l'activité et aux bons résultats de l'association, ils progressent assez fortement en 2023 pour le signaler (+ 1 093 € au total pour les deux postes).

Ces hausses sont pleinement neutralisées par la diminution conséquente des principaux postes de produits :

- Les produits d'exploitation : Il s'agit principalement de subventions exceptionnelles liées à des projets non reconduits qui impactent le niveau des produits d'exploitation en 2023 (Colo apprenante, projet numérique jeunesse, aide exceptionnelle BAFA, projets contrat de ville du département...). Ainsi, l'EVS a maintenu son niveau de subventionnement (- 5,78% seulement) avec de nouvelles subventions obtenues (CLAS et PS Jeunes notamment) plus structurelles et inscrites dans le temps, ce qui est plutôt positif.

- Les produits divers : Ils sont très faibles en 2023 car nous n'y affectons plus les participations liées aux formations BAFA. Ces produits peuvent être aléatoires d'une année sur l'autre et leur impact sur le budget de l'association reste à la marge.

- Les transferts de charges : Ils connaissent une baisse de près de 30 % principalement liés à l'arrêt des contrats aidés en CUI. La baisse est légèrement compensée par les aides pour l'apprentissage perçues en fin d'année 2023.

Ainsi, l'analyse de l'évolution des produits 2023 peut sembler paradoxale car même si globalement, ils sont en diminution, cela ne s'est pas traduit par un recul de l'activité de l'EVS, bien au contraire, celle-ci a continué de se développer avec des nouvelles subventions obtenues. De plus, nous pouvons même dire que le subventionnement de l'EVS s'est amélioré si l'on observe la typologie des financements perçus/perdus : Certains projets ponctuels ou exceptionnels n'ont pas été reconduits en 2023, ils le seront peut-être de nouveau en 2024. Et parallèlement, les nouvelles subventions perçues sont des financements structurels qui manquaient cruellement à l'EVS et obtenus de haute lutte.

Evolution des charges de fonctionnement :

Les charges diminuent de - 16 382 € passant de 557 079 € en 2022 à 540 697 € en 2023.

Soit une diminution de - 2,94 %.

Evolution des postes de charges :

Postes	2021	2022	2023	Evolution	
				En %	En €
Achats	51 171 €	62 542 €	59 091 €	- 5,51 %	- 3 451 €
Services extérieurs	14 165 €	19 765 €	4 718 €	- 76,12 %	- 15 047 €
Autres services extérieurs	108 087 €	96 080 €	94 251 €	- 1,90 %	- 1 829 €
Impôts et taxes	6 497 €	6 206 €	7 230 €	+ 16,51 %	+ 1024 €
Masse salariale	350 072 €	369 023 €	372 932 €	+ 1,05 %	+ 3 908 €
Fonds dédiés		2 363 €			- 2 363 €

Commentaires :

L'ensemble des postes de charges sont en baisse par rapport à 2022 :

- Le poste « achats » se stabilise avec une légère baisse de 5,51 % alors qu'il avait fortement augmenté sur l'exercice précédent. Cela s'explique en grande partie par notre stratégie de mutualisation des achats entre les deux équipements qui nous a permis de maîtriser les dépenses, et ceci malgré des hausses de tarifs qui sont apparues en cours d'année 2023. La mutualisation des achats de type entretien ou fournitures de bureau s'est avérée pertinente et a permis d'atténuer ces augmentations de tarifs globalisées. Cependant, celles-ci auront un impact beaucoup plus visible sur l'exercice 2024, notamment la hausse des tarifs de la prestation des repas de l'ACM que nous avons réussi à retarder cette année après plusieurs mois de négociation.

- Le poste « services extérieurs » connaît la plus forte baisse car nous avons supprimé toutes les dépenses liées à l'entretien du minibus vendu en juillet 2023, et nous n'avons pas eu de frais de formation importants cette année.

- Le poste « Autres services extérieurs » est également en très légère baisse (- 1,90 %), ce qui traduit une maîtrise des postes de dépenses de fonctionnement les plus importants. L'activité globale de l'EVS s'est maintenue en 2023, ce qui n'a pas généré de dépenses excessives supplémentaires en termes de frais de gestion, de frais administratifs de transports ou d'activités par rapport à 2022. Les moyens nécessaires pour faire fonctionner l'équipement sont globalement bien appréhendés par l'équipe opérationnelle de l'EVS de plus en plus expérimentée. Les synergies développées avec le développement du centre social en termes d'actions menées en partenariat contribuent également à ce contrôle des postes principaux de dépenses.

- Le poste « Impôts et taxes » connaît une légère variation à la hausse mais celle-ci reste peu significative.

De même, les fonds dédiés 2022 ont été entièrement repris au cours de l'année 2023 et nous n'en avons pas d'autres sur 2023.

Nous avons un seul poste de charges qui augmente en 2023 :

- La masse salariale augmente encore légèrement cette année (+ 1,05 %) et ceci malgré le transfert d'une partie conséquente du poste de directeur affecté sur le centre social. Cela s'explique par plusieurs embauches qui, même si elles sont survenues sur la fin de l'année 2023, ont néanmoins alourdi la masse salariale. Cependant, celles-ci étaient nécessaires et anticipées pour ne pas générer un risque pour l'équilibre de l'EVS. Elles seront encore plus conséquentes sur le prochain exercice car les embauches concerneront l'exercice complet et la nouvelle classification qui est entrée en vigueur au mois de janvier 2024 viendra encore plus impacter les dépenses salariales de l'EVS.

Synthèse de l'analyse du compte de résultat 2023 de l'EVS Centre Albert Camus (Corsy) :

L'analyse du compte de résultat 2023 démontre que l'EVS a une bonne santé financière illustrée par ce nouvel exercice excédentaire malgré une diminution du budget global de l'équipement. Cela ressemble à une stabilisation positive du fonctionnement car l'activité continue de se développer mais de façon plus maîtrisée.

Cela se traduit notamment par un contrôle des dépenses, certaines réduites et d'autres supprimées. Mais surtout, nous observons une amélioration de la typologie des financements de l'EVS : Plusieurs financements dits structurels comme le dispositif PS Jeunes, renouvelé pour 4 ans, viennent stabiliser l'équilibre budgétaire de l'équipement qui semble ne pas avoir souffert du développement du centre social au cours de cette première année de gestion des deux établissements

Au contraire, l'EVS s'est pleinement nourri de la croissance du centre social à travers la mutualisation de moyens et la synergie des actions partenariales menées, comme nous l'avions imaginé lors de la décision de nous positionner sur la mission de pré animation du centre social sur le Jas de Bouffan.

L'EVS de Corsy reste un équipement dynamique qui n'a pas terminé sa phase de développement. Il va poursuivre sa structuration financière sur les prochains exercices pour assurer la pérennité de notre nouveau modèle économique.

PARTIE 3 : LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JAS DE BOUFFAN NORD

Le compte de résultat 2023 du Centre social et culturel Jas de Bouffan présente les éléments financiers suivants :

- Total des produits : 385 672 €

- Total des charges : 370 127 €

Le résultat de l'exercice 2022 est donc de + 15 546 €

Evolution du résultat :

Année	2022	2023	Evolution 2022/2023
Résultat	36 096 €	15 546 €	Le résultat est toujours positif malgré qu'il soit quasiment divisé par 3 par rapport à 2022

Evolution des produits de fonctionnement :

Les produits augmentent fortement par rapport à 2022. Ils sont quasiment multipliés par 3, passant de 114 225 € à 385 672 € en 2023.

Cette augmentation est logique car l'activité du centre social n'avait concerné que la fin de l'année 2022 alors qu'il s'est pleinement développé sur l'exercice 2023.

Evolution des postes de produits :

Postes	2022	2023
Participation des usagers	5 927 €	34 231 €
Produits divers		5 642 €
Adhésions	570 €	2 505 €
Subventions d'exploitation	107 728 €	301 541 €
Transferts de charges		28 359 €
Produits financiers		920 €
Produits exceptionnels		8 329 €

Commentaires :

Le centre social a bien développé son activité avec une montée en charges progressive au cours de l'année, illustré par l'embauche des différents salariés en charge de mettre en œuvre les activités sur les différents secteurs : ACM depuis 2022, secteur jeunes à partir du mois de février puis secteur familles dès le 2^e trimestre 2023...

A partir du 1^{er} juillet 2023, le centre social a clôturé sa mission de pré animation avec l'obtention des agréments Animation Globale et Coordination (AGC) et Animation Collective Famille (ACF) qui ont permis de solliciter l'ensemble des financements relatifs à l'activité d'un centre social. Les subventions d'exploitation ont donc été multipliées par 3 par rapport à 2022.

A cette même période, l'activité de l'ACM a également pris son essor avec une nouvelle direction et cela s'est traduit par des financements d'activité supplémentaires. Au niveau des produits, nous pouvons donc observer la hausse conséquente des participations des usagers principalement liée à l'activité ACM.

Les adhésions connaissent également une forte hausse pleinement liée au développement de l'activité globale du centre social qui s'est de nouveau accélérée à partir de la rentrée de septembre 2023.

Evolution des charges de fonctionnement :

Les charges également fortement de + 291 998 € passant de 78 129 € en 2022 à 370 127 € en 2023.

En effet, nous avons très peu développé d'activités opérationnelles sur le centre social en 2022 en dehors de l'activité ACM. Le développement de l'activité du centre social s'est réalisé de façon progressive en 2023, secteur d'activité par secteur d'activité, au fur et à mesure de l'embauche des salariés. Nous nous sommes efforcés d'être opérationnels au plus vite, dès le début de l'année 2023, afin d'apporter les services aux habitants très en demande.

Evolution des postes de charges :

Postes	2022	2023
Achats	7 870 €	34 235 €
Services extérieurs	1 084 €	2 863 €
Autres services extérieurs	11 879 €	66 325 €
Impôts et taxes	1065 €	2 106 €
Masse salariale	48 190 €	257 784 €
Fonds dédiés	8 000 €	

Commentaires :

L'observation de l'évolution de l'ensemble des postes de charges illustre la montée en charge de l'activité du centre social sur l'exercice 2023.

Nous pouvons en faire l'analyse suivante :

- A l'instar de l'EVS, les postes de charges les plus significatifs sont les mêmes : le poste « prestation de service repas » représente 57 % du compte 60 (achats). Il s'agit des repas de l'ACM qui s'est bien développé au cours de l'année 2023. L'activité ACM devrait donc représenter pour le centre social comme pour l'EVS une des principales activités.

- Les services extérieurs sont très peu développés car le centre social n'a pas terminé son plan d'investissement, notamment sur des équipements lourds et à entretenir. Ce poste ne représente pas un poste de dépenses important.

- Le poste « autres services extérieurs » est le principal poste de dépense du centre social (hormis la masse salariale). Il s'agit des frais liés au fonctionnement des secteurs d'activités dont les principales dépenses sont les frais de transports et les frais d'activités, respectivement 11 524 € et 37 819 €. Si on les compare aux mêmes postes de l'EVS (19 429 € de frais de transports et 53 605 € de frais d'activités) dont l'activité est plutôt bien développée, on peut estimer que le centre social est approximativement entre 60 et 70 % du développement de son activité potentielle.

- La masse salariale présente un ratio de 69 %, taux qui s'avère similaire à celui de l'association. Les embauches ont été progressives au cours de l'année 2023, ce qui a permis de maîtriser la masse salariale en nous efforçant d'obtenir des lignes de financements structurels pour l'ensemble des postes de permanents. L'exercice sera certainement plus complexe l'année prochaine avec l'instauration de la nouvelle classification des emplois et représentera un point de vigilance ; la hausse sera à compenser par le développement de l'activité.

Synthèse de l'analyse du compte de résultat 2023 du 'Centre social et culturel Jas de Bouffan Nord :

Le compte de résultat illustre parfaitement le démarrage de l'activité du centre social, celle-ci s'étant déployée de façon progressive sur l'exercice pour atteindre un taux de fonctionnement que l'on peut estimer aux alentours de 70 % (comparativement à l'activité de l'EVS).

L'année 2023 a démarré par l'élaboration du projet social et la constitution de l'équipe de salariés opérationnels, deux préalables au plein déploiement des activités pour chaque secteur d'activité. A partir de la rentrée de septembre 2023, le centre social avait déjà un rythme de fonctionnement satisfaisant comptes tenus du contexte qui augure de belles perspectives pour 2024.

Autre point important : la structuration financière de l'équipe et des projets. Il était important pour nous de ne pas avoir une expansion non maîtrisée pour cette première année de fonctionnement et le résultat 2023 confirme que nous avons respecté notre engagement.

Il s'agira désormais de poursuivre la montée en charge en poussant le taux de fonctionnement à son maximum tout en maîtrisant les dépenses dont principalement l'évolution de la masse salariale qui de fait est vouée à augmenter, mais qui doit impérativement s'accompagner d'un développement de l'activité.

La viabilité du nouveau modèle économique de l'association repose sur une bonne santé financière du centre social basée sur des financements structurels conséquents. Pour cela, la stratégie de croissance doit se poursuivre en synergie avec celle de l'EVS de Corsy.

CONCLUSION

Pour cette première de fonctionnement de l'association avec la gestion de l'EVS de Corsy et du centre social Jas de Bouffan Nord, le défi était incontestablement de taille. Nous avons démontré que nous étions en capacité d'y faire face en tenant notre engagement : Développer l'activité du centre social sur le Jas de Bouffan sans brider celle de l'EVS de Corsy.

Ainsi, nous avons quelques éléments qui rassurent et nous confortent dans la viabilité financière et opérationnelle de ce nouveau modèle économique sur lequel nous avons misé. Ce dernier doit désormais démontrer sa pleine capacité à fonctionner de façon sereine et pérenne pour atteindre le nouvel objectif fixé : Maintenir le développement de nos deux équipements sociaux de façon autonome mais complémentaire.

Pour cela, charge à nous de suivre le cap d'un développement maîtrisé pour l'année 2024 et assoir un peu plus notre organisation pour répondre toujours de la meilleure façon aux besoins des habitants de nos territoires.

Aix-en-Provence, le 31 mai 2024.

NAVAKALA Numsiambote, Président

**ASSOCIATION DE GESTION
DU CENTRE ALBERT CAMUS**

1, Rue des Vignes - Cité Corsy

13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél: 04 42 64 44 41 - Fax: 04 42 64 03 63

Courriel: centrealbertcamus@hotmail.fr